





# Traçabilité des bovins laitiers

## Aide-mémoire

### QUE FAIRE ?

### DÉLAI

#### 5. PERTE D'IDENTIFIANTS ET IDENTIFICATION DES BOVINS LAITIERS (SUITE)

**CONSIGNER et DÉCLARER un événement de REMPLACEMENT à la base de données nationale de traçabilité**

- Lorsque **vous ne connaissez** pas le numéro d'identification du ou des identifiants manquants et que:
- vous remplacez les deux identifiants manquants sur un animal laitier par un nouveau jeu officiel de deux identifiants pour les bovins laitiers;
  - vous remplacez un identifiant RFID à boucle jaune manquant sur un animal destiné à l'industrie du bœuf de boucherie par un nouvel identifiant RFID blanc à boucle unique approuvé pour les bovins laitiers;
  - vous remplacez un identifiant RFID blanc à boucle unique approuvé manquant sur un animal destiné à l'industrie du bœuf de boucherie par un identifiant RFID blanc à boucle unique approuvé pour les bovins laitiers portant un numéro d'identification différent.

Les identifiants de remplacement pour les bovins laitiers doivent être commandés auprès de TracéLaitier ou d'Attestra (pour les producteurs du Québec) et déclarés au registre du livre généalogique (si l'animal est enregistré).

**Dans les 7 jours** suivant l'identification de l'animal ou avant sa sortie de la ferme, selon la première éventualité

**L'animal est identifié avec deux identifiants américains officiels débutant par « 840 »** (boucle RFID et panneau visuel)

Consultez la fiche technique pour en savoir davantage sur les identifiants officiels « 840 » perdus – *Identification des animaux américains importés.*

#### 6. RÉCEPTION DE BOVINS LAITIERS SUR L'EXPLOITATION

Réception de bovins laitiers à la ferme | Arrivée d'animaux

**Tenir un registre des déplacements d'animaux et les déclarer à la base de données nationale de traçabilité**

- Numéro d'identification de l'animal – 15 chiffres
- Date de réception de l'animal
- Numéro d'identification de site de réception de l'animal
- Numéro d'identification du site de provenance
- Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule (unité simple) ou de la remorque (unité tandem)

**CONSIGNER les arrivées d'animaux provenant de l'extérieur du Canada et DÉCLARER un événement d'IMPORTATION à la base de données nationale de traçabilité**

- Numéro d'identification de l'animal – 15 chiffres
- Date de réception de l'animal
- Numéro d'identification de site de réception de l'animal
- Identification du site où l'animal se trouvait avant d'être importé (provenance)
- Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule (unité simple) ou de la remorque (unité tandem)

**Dans les 7 jours** suivant la réception de l'animal ou avant sa sortie de la ferme, selon la première éventualité

#### 7. DÉCÈS D'UN BOVIN LAITIER À L'EXPLOITATION

Les identifiants approuvés TracéLaitier/Attestra/ACIB peuvent être retirés des bovins laitiers morts et **éliminés à la ferme**

**Si la carcasse de l'animal est éliminée à la ferme, CONSIGNER et DÉCLARER le décès à la base de données nationale de traçabilité comme une désactivation d'identifiant**

- Numéro d'identification de l'animal – 15 chiffres
- Date de décès de l'animal
- Numéro d'identification du site où l'animal est décédé

*Note : Les producteurs ne sont pas responsables de la désactivation des identifiants et ne doivent pas enlever les identifiants lorsque la carcasse de l'animal est ramassée et quittée la ferme.*

**Dans les 7 jours** suivant le décès de l'animal

#### 8. BOVINS LAITIERS EXPORTÉS DANS UN AUTRE PAYS

**CONSIGNER les sorties d'animaux à destination d'un autre pays et DÉCLARER l'événement d'EXPORTATION à la base de données nationale de traçabilité**

- Numéro d'identification de l'animal – 15 chiffres
- Date de sortie de l'animal
- Numéro d'identification de site d'où l'animal est sorti
- Identification du site de destination
- Numéro de plaque d'immatriculation du véhicule (unité simple) ou de la remorque (unité tandem)

**Dans les 7 jours** suivant la sortie de l'animal par l'exportation

#### BASE DE DONNÉES NATIONALE DE TRAÇABILITÉ

Je vis dans une province autre que le Québec: **TracéLaitier** à [portail.tracelaitier.ca](http://portail.tracelaitier.ca)

Je vis au Québec: **Attestra** à [simplitrace.attestra.com](http://simplitrace.attestra.com)

**Registre des livres généalogiques des bovins laitiers:** communiquer avec votre association d'éleveurs



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada